

Appartenances est une organisation de plus de 300 salarié·es qui a pour mission de favoriser le mieux-être et l'autonomie des personnes migrantes, et de faciliter leur intégration dans la société d'accueil, tout en garantissant l'équité, la solidarité, la réciprocité et le respect de la dignité humaine.

Créée en 1993, et reconnue par l'Etat de Vaud comme établissement de soins ambulatoires spécialisé, la Consultation Psychothérapeutique pour Migrant·es d'Appartenances déploie un dispositif de soins à l'intention d'une patientèle migrante en situation de vulnérabilité psychosociale. Reconnue par la Croix-Rouge suisse comme centre de soins spécialisé pour victimes de torture, de violence et de guerre, elle propose des prises en charge individuelles, familiales, de couple ou de groupe (1000 patient·es par an). Elle est reconnue comme lieu de formation post-graduée par l'ISFM (C, 2 ans). Son équipe pluridisciplinaire, composée de médecins, psychologues, physiothérapeutes, assistant·es sociaux·ales, interprètes communautaires est à la recherche, pour son site de Vevey, d'un·e

Psychiatre-psychothérapeute FMH (CDI) **(temps de travail 40% à 60%)**

Seriez-vous intéressé·e à rejoindre notre équipe pluridisciplinaire, qui travaille dans un champ particulier et passionnant ?

Votre mission :

- Prendre en charge l'évaluation, l'orientation et le suivi du traitement des patient·es référé·es à la consultation
- Contribuer à la prévention des maladies mentales et aux conséquences psychosociales des troubles psychiatriques des populations migrantes en collaboration avec différents partenaires
- Collaborer étroitement avec l'équipe pluridisciplinaire du centre de soins (psychologues psychothérapeutes, assistant social, physiothérapeute)

Votre profil :

- Diplôme fédéral de médecin ou équivalent
- Titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie (ou en voie d'obtention)
- Expérience et/ou intérêt pour le travail avec des personnes migrantes et précarisées
- Capacité à s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire
- Intérêt pour le travail avec les interprètes communautaires

Vos avantages :

- 6 semaines de vacances et 40h de travail hebdomadaire pour un 100%
- Rémunération conforme à l'échelle des salaires de la Fédération des Hôpitaux vaudois
- Ni gardes, ni nuits, ni week-ends

Entrée en fonction : 1^{er} janvier 2027

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter D^{re} Felicia Dutray, responsable de la CPM: 021 341 12 31. Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de certificats et de diplômes doivent être adressées uniquement par courrier électronique à emploi@appartenances.ch avec mention «offre de service psychiatre».